

HABITAT – 2021

Le Département est très concerné par la sédentarisation des Gens du voyage du fait de son étendue et de son attractivité (façade atlantique, activités agricoles et viticoles, lieu de passage nord/sud, etc.) Le travail de l'ADAV s'inscrit dans un document de référence : le 3^{ème} **Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du voyage (SDAHGV)** approuvé et publié le 1^{er} octobre 2019. En 2021, nous sommes déjà en année n+2 du schéma et de nombreuses prescriptions restent insatisfaites.

Les actions de l'ADAV33 concernant l'habitat sont polymorphes (en individuel et en collectif) ; localisées (en Gironde et depuis 2021, en Lot-et-Garonne) et concernent toutes les étapes d'un relogement.

1. Le Programme Départemental d'Accompagnement à la sédentarisation des Gens du voyage en Gironde (PDASGV33)

Suite au 1^{er} marché (juillet 2018 – décembre 2020), l'ADAV et SOLIHA ont été resélectionnés pour la mise en œuvre du PDASGV piloté par la Direction de l'habitat et de l'urbanisme (DHU) du Département. Ces acteurs connaissent très bien le Département et travaillent en proximité avec les familles et les partenaires des territoires depuis 2005 (ex MOUS copilotée par le Département et l'Etat).

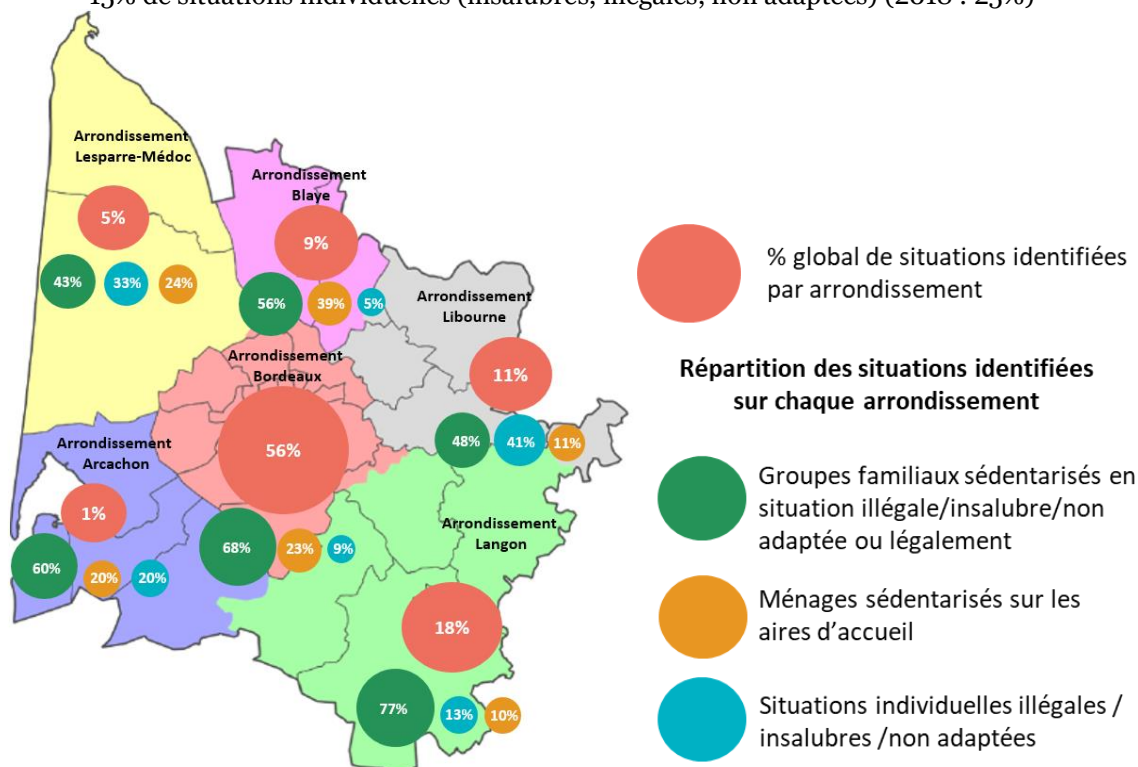
Cette mission se découpe en **trois volets** :

- Une mission préalable visant à recenser les besoins et les qualifier dans le Département
- Une mission 1 visant à accompagner les ménages en individuel
- Une mission 2 visant à accompagner les ménages en collectif.

Les Collectivités peuvent se saisir de ce dispositif en s'adressant à la DHU afin de solliciter une entrée dans le programme pour une problématique rencontrée sur leur territoire.

En 2021, la mission préalable a été actualisée : elle recense 812 situations d'habitats précaires et / ou illégaux, inadaptés sur le territoire dont plusieurs nécessitent une intervention de l'action publique :

- 65% de sédentarisation de groupes familiaux (2018 : 59%)
- 21% de sédentarisation sur les aires d'accueil (2018 : 16%)
- 15% de situations individuelles (insalubres, illégales, non adaptées) (2018 : 25%)



Cartographie réalisée dans le cadre du PDASGV (@Soliha)

Dans le cadre du PDASGV, 21 ménages ont été accompagnés en individuel en 2021 (missions lancées en 2020 ou en 2021) selon la répartition suivante :

	Métropole	Libournais	Sud-Gironde	Médoc	Haute-Gironde	Bassin Arcachon
2021	8	6	3	2	2	0

Diagnostic	Montage pré-opérationnel	Mise en œuvre	Accompagnement à l'installation	Précontentieux
12	10	1	1	2

Nous nous confrontons souvent à plusieurs difficultés dans l'accompagnement de ces ménages : le droit de l'urbanisme, leurs moyens financiers pour mettre en œuvre leurs projet ou leurs adhésions.

Les projets collectifs suivants ont été accompagnés en 2021 :

Types d'accompagnements		Nombre de ménages	Opérateurs
HORS METROPOLE			
Castres-Gironde, La Belle étape	Accompagnement à l'installation	5	ADAV33
Lesparre-Médoc, Château Vernous	Diagnostic approfondi	4	ADAV33 – SOLIHA33
METROPOLE			
Ambarès	Montage de projet	4	ADAV33
Cenon-Artigues, Terrains familiaux locatifs publics	Accompagnement à l'installation	8	ADAV33

Les diagnostics réalisés font l'objet de rendus au sein de Comités partenariaux afin d'impliquer les acteurs et d'identifier des leviers de travail commun.

Les projets habitat étant toujours longs à émerger, nous conseillons souvent aux Collectivités d'identifier des fonciers très en amont pour permettre aux ménages de stationner légalement avec des droits et des devoirs sur des terrains de stabilisation – étape intermédiaire avant d'entrer dans un projet pérenne.

2. La MOUS Résorption de la sédentarisation sur les aires d'accueil des Gens du voyage et relogement des ménages

Cette mission identifie le relogement des ménages sédentarisés sur les aires d'accueil comme un axe prioritaire d'action pour que ces équipements répondent à leur fonction d'accueil et que diminuent les conflits d'usage.

Dans le cadre de cette MOUS pilotée par la DDETS et cofinancée par la CAF de la Gironde, l'ADAV33 a eu pour mission, en 2021, de restituer ce travail par arrondissement et d'accompagner en individuel et en collectif les ménages résidents.

Concernant la restitution animée par le Département, les acteurs ont répondu présents et certains territoires cherchent désormais à proposer une offre sur la base des constats partagés :

- Arrondissement de Libourne : 11 participants le 9 avril 2021,
- Arrondissement de Blaye : 13 participants le 12 avril 2021,
- Arrondissement de Lesparre : 12 participants le 13 avril 2021,
- Arrondissement de Bordeaux : 36 participants le 13 septembre 2021.

Concernant l'arrondissement de Langon, le partage du diagnostic avait déjà eu lieu lors du COPIL du 10 juin 2021 : ce dernier a débouché sur la modification des prescriptions du schéma départemental faisant l'objet d'un arrêté suite à la Commission consultative de novembre 2021.

La restitution n'a pas eu lieu sur le territoire de l'arrondissement d'Arcachon ce dernier étant très peu concerné par le phénomène – le travail a plutôt lieu en individuel autour de situations ciblées.

En 2021, nous avons travaillé auprès d'une trentaine de ménages sédentarisés en « individuel » pour rechercher des solutions d'habitat correspondant à leurs demandes. Ce travail est particulièrement fastidieux en secteur tendu où l'offre d'habitat est rare pour des ménages souvent particulièrement précaires. Les leviers pour ces sorties d'APA vers du logement pérenne sont : un partenariat solide avec le droit commun, l'adhésion du ménage et bien sûr l'offre qui peut lui être faite.

Concernant les actions collectives :

- Le territoire du Sud-Gironde a engagé une réflexion sur la requalification d'une partie de l'aire d'accueil de Toulence en habitat adapté PLAI à destination des ménages sédentaires de l'aire.
- Aussi, lors des COTECH des aires d'accueil, l'ADAV33 a fait remonter les problématiques de sédentarisation, tant au niveau de la Métropole que sur les territoires plus ruraux. Les territoires du Libournais et de la Haute-Gironde sont dans un travail de préfiguration de terrains familiaux locatifs publics.
- Par ailleurs, l'ADAV33 a accompagné les CCAS et autres acteurs sociaux à se saisir de l'outil des projets socio-éducatifs afin de créer des espaces permettant d'engager une approche collective des situations de sédentarisation sur les APA. Les réactualisations des PSE ont été faites ou sont en cours sur plusieurs secteurs : Bègles, Communauté de communes du Grand Cubzaguais, Saint Médard en Jalles, Saint Loubès, Saint Denis de Pile, Toulence. Ces réactualisations vont se faire à : Bruges, Villenave d'Ornon.

3. Le projet de viabilisation des Landes de Bellevue porté par la Métropole bordelaise

En 2020, Bordeaux Métropole a procédé à des travaux de viabilisation dans le quartier des Landes de Bellevue à Mérignac. Ces travaux sont intervenus sur le domaine public, au niveau de la voirie sud (réalisation de la chaussée, assainissement pluvial, adduction eau potable, sécurité incendie, réseau électricité jusqu'en limite de propriété).



Réunion publique d'octobre 2021

Ces aménagements bénéficient à une centaine de ménages sédentarisés sur des terrains non constructibles dans des conditions de vie et d'habitat insalubres ; ils se sont poursuivis en février 2022 avec l'installation d'une réserve incendie.

Un marché public a débuté au printemps 2021 pour s'assurer de la faisabilité des raccordements électricité et eau potable sur les espaces privatifs : SOLIHA et l'ADAV33 ont été missionnés pour ce faire. SOLIHA33 étudie les faisabilités techniques à l'échelle du quartier et à l'échelle individuelle ; l'ADAV33 étudie les profils socio-économiques des ménages et leur capacité à financer les coûts liés aux raccordements. En effet, si les travaux sur le domaine public ont été pris en charge par la Collectivité, les travaux privatifs sont à la charge des habitants.

Ce travail a débuté par le recensement des habitants du quartier à partir de juin 2021. En octobre 2021, une réunion publique à laquelle près de quarante ménages ont participé a lancé la phase de diagnostic. Au total, 111 ménages ont été recensés mais seuls 91 sont concernés par le

diagnostic. Suite à certaines défections / refus, en mars 2022, 76 diagnostics techniques et socio-économiques ont été réalisés.

Par ailleurs, la maîtrise d'ouvrage a saisi officiellement des partenaires, potentiels financeurs, par courrier le 14 décembre 2021 afin de les informer du projet de viabilisation et de les convier à un Comité partenarial en 2022 pour envisager leur participation.

4. Le lancement d'une MOUS dans le Département du Lot-et-Garonne

En juillet 2021, une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale a débuté dans le Lot et Garonne : SOLIHA 47 et l'ADAV ont conjointement été missionnés pour sa mise en œuvre. Une MOUS avait été lancée 10 ans plus tôt par les copilotes du Schéma mais n'avait pas été opérationnalisée.

Cette MOUS est pilotée par un groupement de commande composé du Département, des 4 EPCI concernés par des prescriptions du schéma (Agglomération d'Agen, Val de Garonne Agglomération, Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, Communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne) et des bailleurs sociaux : Habitalys et Agen habitat ; avec le soutien de l'Etat.

La mission est conçue autour de 2 axes :

- Une mission de base (tranche ferme) : diagnostic, accompagnement social et propositions opérationnelles : juillet 2021 – décembre 2022 (18 mois).
- Une mission optionnelle : opérationnalisation des prescriptions, entre les mains des EPCI en fonction de leur portage et implication et des résultats de la prospection foncière. Durée maximale : 48 mois à partir du 1er janvier 2023.

La mission initiale a été engagée en juillet 2021 et restituée en mars 2022. Elle s'est déroulée en deux temps, tout d'abord le pré-diagnostic (novembre 2021 à janvier 2022), suivi du diagnostic (janvier 2022 à février 2022) afin de prendre le temps de créer du lien avec les ménages et d'être progressifs dans les demandes d'informations touchant souvent à l'intime.

Les sites suivants ont été retenus lors du COTECH de janvier 2022 :

- Les aires permanentes d'accueil du Passage, du MIN et de Boé sur l'Agglomération d'Agen ;
- L'aire permanente d'accueil de Tonneins sur Val de Garonne Agglomération ;
- L'aire de fait de Casteljaloux sur la Communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne.

Suite au COPIL du 4 mars 2022, les opérateurs s'engagent dans un diagnostic sur le secteur du Grand Villeneuvois (CAGV) pour laquelle le SDAHGV identifie des besoins et prescrit des places de terrains familiaux locatifs publics.

5. Sous-locations gérées par l'ADAV33 & Prêts pour l'amélioration de l'habitat

En 2021, l'ADAV33 a accompagné **11 ménages en sous-location**. Elle travaille étroitement avec les bailleurs sociaux, notamment Gironde Habitat, Aquitanis et Mésolia.

Ces accompagnements ont lieu principalement en Sud Gironde (opération La Belle Etape à Castres-Gironde), et l'arrondissement de Bordeaux.

En 2021, ce sont également :

- **36 prêts CAF** (avances sur prestations) instruits par l'ADAV33 pour l'acquisition de caravanes
- **32 prêts** accordés par la CAF pour l'amélioration de l'habitat
- **2 prêts** accordés par la CAF pour l'acquisition de groupes électrogènes
- mais aussi gestion de **7 prêts** pour l'amélioration des conditions d'habitat accordés par la FAP et gérés par l'ADAV33.

6. Informations diverses concernant l'habitat

Un dispositif expérimental a été mis en place en 2021 face aux constats suivants :

- De nombreux ménages Gens du voyage sédentarisés dans la précarité sur des terrains familiaux privés,
- Des besoins en viabilisation faiblement pris en compte dans les dispositifs d'aides financières existants.

Une enveloppe de 20 000€ annuels (2021, 2022) a été mise à disposition par la Caisse d'Allocations familiale pour financer sous forme de prêts d'action sociale des travaux de viabilisation à hauteur de 5000,00 €/ménage maximum.

Des critères d'attribution ont été coconstruits entre l'ADAV33 et la CAF33. En janvier 2022, 3 PASS viabilisation accordés permettant à deux ménages de se raccorder à l'électricité et à un ménage d'accéder à l'eau potable.